

Motion de MM. Roberto Broggini, Roger Deneys et Mme Marie Vanek: «Pour une animation dynamique du centre-ville».

(retirée par son auteur lors de la séance du 26 juin 2000)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- qu'il est important de disposer d'espaces adéquats pour des manifestations populaires au centre-ville;
- que certains lieux se prêtent particulièrement bien à de telles manifestations en raison de leur splendide situation;
- que les parcs et autres espaces verts ne sont parfois pas adéquats pour de telles manifestations en raison des dommages que les arbres et les pelouses pourraient subir;
- que certains lieux ne sont actuellement mis à disposition que trop rarement et sans véritable égalité de traitement entre les divers organisateurs,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- prendre toutes les mesures nécessaires pour que des espaces publics actuellement dévolus à la circulation - tels que le pont du Mont-Blanc ou la place Neuve - puissent être mis facilement à la disposition d'organiseurs de manifestations populaires, en tenant compte des contraintes des Transports publics genevois.